



Le 10 octobre 2006

Madame Monique Gélinas  
coordonnatrice du secrétariat de la Commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Observations sur les modifications au projet  
d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna**

Madame,

Par la présente, le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (CLD) désire vous faire part de ses observations sur les modifications apportées au projet de terminal méthanier à Cacouna.

Le CLD s'est déjà positionné dans le cadre des audiences publiques par la présentation d'un mémoire. Celui-ci portait essentiellement sur l'importance socioéconomique du projet pour la région de Rivière-du-Loup et sur son potentiel de participation. Le CLD ne s'est pas prononcé sur l'aspect technique et environnemental considérant qu'il n'a pas l'expertise requise pour porter une opinion éclairée sur ces sujets.

Dans ce sens, les modifications apportées au projet étant d'ordre technique, le CLD ne présentera pas d'observations particulières sur ces divers aspects. Par contre, ces modifications confirment une nouvelle fois la transparence des promoteurs et surtout leur volonté à minimiser les impacts environnementaux. D'ailleurs, des représentants d'Énergie Cacouna ont rencontré le CLD afin de déposer et présenter les modifications, permettant ainsi au CLD de mieux saisir les divers changements.

Par ailleurs, tel que spécifié dans son mémoire, le CLD s'est engagé auprès d'Énergie Cacouna, à l'automne 2004, à intervenir dans trois champs d'action qui sont en amont de la construction du terminal, dont un qui est la diffusion des informations aux entreprises pour maximiser les retombées régionales en terme de sous-traitance et d'approvisionnement. Nous aimerions vous faire part de l'évolution de ce dossier.

.../2

Un comité régional de maximisation des retombées économiques a été mis sur pied. Sous la responsabilité du CLD, ce comité est composé d'une quinzaine de partenaires du Bas-Saint-Laurent. Il est, par définition, une Table de concertation régionale, réunissant des intervenants concernés par le projet et bien sûr, des représentants d'Énergie Cacouna. Au cours des prochaines années, ce comité constituera un lieu significatif d'échange et de partage d'information et créera un partenariat entre le promoteur et les entreprises de la région et ce, en respect du programme de construction dans les délais et les coûts prévus par ce dernier. L'objectif commun des partenaires du comité est de maximiser les retombées économiques régionales, en s'assurant que la MRC de Rivière-du-Loup, le Bas-Saint-Laurent et ses entrepreneurs reçoivent le maximum des retombées du projet Énergie Cacouna.

Ce projet d'envergure offrira à la région une belle opportunité de mobilisation et fournira des assises pour le développement d'alliances et d'expertises, dans le but de favoriser les retombées économiques en région.

La participation d'Énergie Cacouna, au comité régional de maximisation des retombées économiques, permettra de fournir, de façon continue, l'information relative au processus d'appel d'offres pour la réalisation des travaux. Son implication est essentielle, car par sa participation, le promoteur pourra supporter la région dans l'atteinte du potentiel optimal des retombées économiques.

En espérant que ces informations complémentaires puissent contribuer à la réalisation de votre rapport, veuillez accepter, Madame Gélinas, mes salutations distinguées.

Le président,

Daniel Bérubé